

Cimetières et banlieue

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **2 (1888)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

deur voulue. L'ancien concierge du musée croyait fermement que ces tombes creusées dans le grès et provenant des cryptes de Saint-Martin n'étaient autres que celles de ces vingt-deux évêques d'Avenches dont le Cartulaire de Lausanne, du XIII^e siècle, place la sépulture au-dessous d'une chapelle de Saint-Symphorien. On comprendra que les renseignements précis manquent absolument pour contrôler et ce récit et cette hypothèse, mais on comprendra aussi que je les aie mentionnés, étant donnés l'intérêt légitime que provoquent les origines chrétiennes à Aventicum et les obscurités qui enveloppent encore tout ce sujet. Rien n'empêcherait, par exemple, que ce Saint-Symphorien, jusqu'ici introuvable, eût été l'une des chapelles de l'église Saint-Martin.

VII

Cimetières et banlieue.

Dans les cités gallo-romaines, de même qu'en Italie, les sépultures sont rangées des deux côtés de la route, toujours en dehors de la ville : les cimetières sont donc le commencement de la banlieue. Il n'en est pas autrement à Avenches, ainsi que le conjecturait Troyon, avec sa perspicacité habituelle. Il lui arriva même de pressentir, à trente ans de distance, et à propos d'une petite lampe en bronze inscrite sous le N^o 731, l'emplacement où le *Pro Aventico* a fait ses principales trouvailles. Mais n'anticipons pas.

L'intérêt qui s'attache de préférence, dans l'étude du passé, à la découverte des sépultures, provient de causes multiples. C'est d'abord une sympathie bien naturelle pour le deuil des générations qui nous ont précédés, ou tout au moins, une curiosité sympathique à l'endroit des manifestations de ce deuil. Quel est le père ou la mère qui, s'arrêtant devant l'église d'Avenches et y déchiffrant celle des trois inscriptions qui est une inscription funéraire, ne se sentira pas ému en y voyant un père et une mère s'adresser à leur fillette tendrement aimée (*filia dulcissimæ*) que la mort leur a ravie à l'âge de deux ans et demi. Qui était cette *Ælia Modestina*? Nul ne le sait. Où était sa tombe? On l'ignore; mais ces

cinq lignes gravées sur pierre attestent des cœurs en deuil, et cela suffit. D'autres raisons, d'un ordre tout différent, rendent l'étude des sépultures romaines particulièrement instructives. On y surprend rarement, il est vrai, un sentiment religieux un peu profond, ou seulement un peu individuel ; en revanche, ces inscriptions tumulaires ainsi que ces objets qui accompagnent d'ordinaire les sépultures, — urnes cinéraires, en terre ou en verre ; poteries très variées de forme et de qualité ; objets de toilette ou qui rappellent les occupations du défunt, — ce sont là autant de témoins authentiques qui nous font deviner la vie des siècles passés.

Et ces témoins ont d'autant plus de valeur qu'ils nous parviennent relativement bien conservés. A l'époque des sépultures par incinération, c'est-à-dire jusqu'au III^e siècle et quelquefois au delà, l'urne contenant les ossements calcinés était enfouie au-dessous du sol, de même que les divers objets funéraires qui l'accompagnaient. S'agissait-il d'une sépulture importante, l'emplacement était surmonté d'une pierre funèbre ordinairement avec inscription. Plus tard, même si la pierre était mutilée ou enlevée, l'urne cinéraire demeurait plus ou moins intacte dans sa cachette. C'est ainsi que l'un des cimetières antiques de Bordeaux, destiné aux classes pauvres, a livré environ vingt mille urnes funéraires.

C'est ainsi encore que quinze à dix-huit cents coupes, fioles ou vases, destinés à honorer les mânes des défunts, ont été sortis des cimetières d'Orléans, de Tours, de Blois, au dire de M. de Caumont, avant 1830.

A Avenches nous n'en sommes pas là, car ce n'est guère que depuis quinze ans qu'on est arrivé sur la trace des anciens cimetières. Quelques inscriptions funéraires avaient été recueillies dès longtemps, antérieurement au XVI^e siècle, et encastrées dans les murs du prieuré de Villars-les-Moines, ou jusqu'à Amsoldingen, près de Thoune. Quelques autres étaient demeurées à Avenches. Mais nul ne se préoccupa de rechercher les cimetières d'où elles provenaient, le but des propriétaires, quand ils fouillent, étant avant tout de trouver des matériaux de construction, c'est-à-dire d'anciens murs. Il a fallu que la voie ferrée, en traversant en

légère tranchée le polygone de l'ancienne muraille d'enceinte, révélât l'existence de sépultures, au point précis où une ancienne route romaine sortait de ville, se dirigeant vers le lac, dans la localité appelée tantôt les Mottes, tantôt le Pré-Raclos ou le Pré-du-Tirage. C'était en 1873. Cette fois, à titre d'exception, le conservateur du musée fut autorisé à pratiquer quelques fouilles aux frais de l'Etat, à droite et à gauche de la dite voie romaine. On fut plus heureux à gauche qu'à droite ; on découvrit, tout à côté de la voie ferrée, une urne cinéraire en verre (N^o 1614), ce qui est presque toujours l'indice d'une sépulture de la classe riche. L'urne en verre était intacte, étant protégée par une sorte de caveau d'un mètre carré en cailloux jaunes ; elle était comme enveloppée de débris carbonisés, et à moitié remplie par les ossements calcinés de deux enfants. A l'angle du même caveau, une urne en terre noire, et tout auprès diverses urnes, brisées ou intactes. A quelques pas plus loin, à trois ou quatre pieds profond, un cercueil en bois très peu décomposé, avec squelette presque intact ; un second sarcophage fut trouvé plus près de la muraille d'enceinte, avec les mêmes particularités. Ces détails, ignorés ou perdus de vue, sont attestés par un croquis de M. Aug. Rosset, exécuté en 1874.

L'hiver de 1880-1881, M. Caspari fit de nouveau faire quelques sondages aux abords de la dite voie ; ce qu'on découvrit de plus saillant, c'est un vase funéraire en verre, carré, avec un fil argenté autour du col. (N^o 1920.) En somme, on fit diverses constatations instructives : sépultures groupées, mais espacées ; beaucoup d'urnes brisées, quoique « placées entre de gros cailloux protecteurs, entourées d'un petit pavé » ; et surtout, coexistence, semble-t-il, des sépultures par inhumation et par incinération, à Avenches aussi bien que dans certaines nécropoles gallo-romaines. Nulle trace d'inscription ni d'aucun monument funéraire. Après quoi, il est évident que les fouilles n'ont pas été prolongées assez loin, et que c'est une région à explorer à nouveau.

Il se peut que les abords d'autres portes recouvrent encore d'autres sépultures. En tout cas, devant la porte de l'ouest, existait une importante nécropole. Il n'y a pas lieu ici à faire la description, ou plutôt à la refaire après tant d'autres, des très intéres-

sants objets trouvés en 1872, sous le bâtiment de l'usine de lait condensé et qui ont été recueillis auprès des débris du cercueil d'une jeune fille. (N^o 1503-1511, tous donnés au musée par M. Blondel, alors propriétaire de la fabrique.) On sait généralement que l'inscription *Vivas in Deo*, gravée à la main sur le plus grand des deux gobelets de verre, inscription si répandue dans les tombes chrétiennes à partir du III^e siècle, est un indice irréfutable que la famille de cette jeune fille professait la religion nouvelle. Et comme le bâtiment de l'usine est à peu près sur le tracé de l'ancienne route romaine d'Avenches à Moudon, et que cet emplacement est à l'opposite du précédent, on fut conduit à penser que des fouilles pratiquées le long de la voie romaine, entre l'usine et la porte ouest, révéleraient un cimetière chrétien d'époque romaine. Ces fouilles se sont faites, en effet, au bout d'une douzaine d'années et par l'initiative de l'association Pro Aventico ; elles ont été fructueuses, très fructueuses même immédiatement en amont de l'usine. On sait, par notre Bulletin précédent, qu'elles ont livré neuf inscriptions funéraires, dont six assez complètes pour être déchiffrées, c'est-à-dire juste autant qu'on en connaissait jusqu'alors, savoir cinq trouvées à Amsoldingen, une seule à Villars-les-Moines, une à Morat, deux à Avenches. Ces fouilles ont livré, en outre, divers fragments de monuments funèbres, et une intéressante collection d'urnes cinéraires en terre ordinaire, en poterie fine, en verre. Au dire des connaisseurs, plusieurs des objets sortis du sol et qui figurent dans le catalogue sous les N^{os} 2011-2022, 2031-2064, 2066-2103, sont rares à Avenches, et même dans toute la Suisse. Mais on sait également, par notre Bulletin précédent et par celui-ci, que le problème de l'existence de sépultures chrétiennes et de leur coexistence auprès de tombes païennes, est loin d'être résolu.

Avant de passer à la banlieue proprement dite, mentionnons encore des sépultures trouvées en 1873, en dehors et assez près de la porte ouest, en ouvrant une tranchée pour un nouveau chemin, dans la parcelle désignée sous le nom de *A la province*. Il y avait là des fragments de squelettes et de crânes, recouverts par de larges tuiles, en forme de cercueil. Caspari, dans son rapport annuel, en parle comme de sépultures postérieures aux Romains,

burgondes, par exemple. C'est possible ; d'autre part, M. de Caumont signale sur divers points de l'ancienne Gaule, des modes de sépultures analogues, et qui sont authentiquement d'origine romaine. En général, l'examen comparatif de plusieurs cités gallo-romaines conduit cet archéologue à conclure que l'inhumation et l'incinération ont coexisté, pendant de longues périodes d'années, peut-être des siècles, dans un grand nombre de localités. Pourquoi n'en aurait-il pas été de même à Aventicum ? Il est instructif également de trouver là, comme dans mainte nécropole gallo-romaine, des ossements de quadrupèdes mêlés aux urnes sépulcrales. L'usage d'immoler des animaux domestiques sur la tombe de leurs maîtres aurait ainsi existé en Helvétie pendant la domination romaine.

Il nous reste à parler brièvement de la banlieue, quoiqu'elle ne figure plus sur notre plan.

De même qu'on a retrouvé, en France et en Angleterre, bon nombre de maisons de campagne, de *villæ*, parfois très bien conservées, et dont la superficie étonne, de même il a dû exister, aux abords d'Aventicum, des villas de diverse nature, depuis le palais somptueux jusqu'à la simple exploitation rurale. Je n'en mentionnerai que deux, les seules qui me soient connues avec quelque détail. L'une était du côté de la route actuelle de Morat, tout près de l'enceinte, dans la propriété du Russalet. En 1869, on y trouva bon nombre d'objets de luxe et de toilette : deux petits vases en verre rouge et en verre blanc, un médaillon en bronze, probablement à parfum, se suspendant au cou par une chaînette (N^o 1406), une breloque bronze, forme clochette, etc. En 1822, une mosaïque importante avait été trouvée dans cette région, — l'emplacement exact n'est pas indiqué par M. De Dompierre, — et sottement dévalisée par les gens du pays.

Quelques années plus tard, en 1830, fut découverte à Cormerod, à une lieue au sud-est d'Avenches, une grande mosaïque fort bien conservée, Thésée combattant le Minotaure au centre de son fameux labyrinthe. C'était sur l'emplacement de quelque importante villa, du reste entièrement détruite. Les autorités fribourgeoises eurent plus de savoir-faire ou plus d'énergie qu'on n'eu

avait eu jusqu'alors à Berne et à Lausanne, et elles réussirent à transférer dans le musée de Fribourg la mosaïque du Minotaure, mieux conservée que toutes celles d'Aventicum.

Également sur sol fribourgeois, et près du même village, a été trouvée, en 1843, une originale statuette en bronze, pesant plus de deux kilos, et qui ornait sans doute le parc de quelque villa. C'est une divinité champêtre, une Fauna ou une Dryade, dont le corps, à partir de la ceinture, devient celui d'une chèvre. (N^o 589.)

En fait de banlieue, il a dû exister quelque faubourg du côté de la route de Moudon, à en juger par la direction d'un aqueduc, venant des hauteurs de Coppet-Belmont et aboutissant hors de ville. C'était du moins l'opinion de Caspari, dans son rapport pour 1884.

Jusqu'ici, il n'a pas été question des aqueducs qui alimentaient la cité, et qui naturellement venaient en partie des collines voisines. L'un d'eux, descendant du Bois-de-Châtel, au sud d'Avenches, débouchait près du théâtre ; c'est lui qui alimente, aujourd'hui encore, la fontaine de Buderon ou de Buidère, un peu au-dessous de Donatyre ; c'est lui également qui a rendu impraticable le chemin dit de la Ria, entre Donatyre et le Théâtre. Un second aqueduc amenait ses eaux en plein Forum : de là, on l'a vu, le nom de Lavoëx affecté à une partie de cette région. Mais la conduite d'eau la plus remarquable, comme difficulté vaincue, était celle venant de l'Arbogne, à deux kilomètres du petit lac de Seedorf, dans la direction de Fribourg. Diverses recherches, faites entre autres en 1874, permettent de lui attribuer une longueur de quarante-six mille pieds. Aujourd'hui encore, on en voit quelques traces intéressantes hors de ville, au-dessus du ruisseau de la Longeaigue, à occident de la propriété Frommel.

Aventicum était donc abondamment pourvu d'eau potable. Ses murailles, du côté septentrional, étaient-elles baignées par les eaux du lac de Morat, ainsi qu'on l'avait admis jusqu'au commencement de ce siècle ? Il est certain que le transport très actif des grands blocs de calcaire du Jura indique des communications incessantes par voie d'eau. Il est certain également que jusqu'ici, en dépit des canaux qui figurent sur le plan de D. Fornerod au XVIII^e siècle, on n'a pu retrouver leurs traces dans la plaine assez marécageuse

qui s'étend d'Avenches au lac de Morat, à trois quarts d'heure de là. En outre, droit vis-à-vis de la gare, sur la face extérieure du mur, se voit, aujourd'hui encore, un enfoncement assez régulier, assez profond pour avoir pu servir à y fixer un solide crampon avec une boucle d'amarre. On a discuté à perte de vue sur l'existence ou la non existence de cet anneau, débats assez oiseux puisqu'il eût pu servir aussi bien dans l'hypothèse d'un canal que dans celle du lac.

Ici encore, les hypothèses sont rendues superflues par les faits : deux voies romaines, si ce n'est davantage, ont été constatées l'une traversant le marais, traversant même la Broie ; l'autre celle du cimetière dit des Mottes, se dirigeant droit sur le lac, ce qui suffit à prouver que le niveau de celui-ci n'a guère changé depuis l'époque romaine. Il y a d'autres indices encore, mais qu'il serait superflu d'énumérer.

Après être descendus jusqu'aux rives du lac, retournons dans la direction de la ville moderne et gravissons cette colline boisée, le Mont-de-Châtel, qui la domine à vingt minutes en arrière. De là le coup d'œil est vraiment remarquable, gracieux du côté de l'enceinte de l'ancienne cité et des eaux limpides du lac de Morat, avec les coteaux du Vully, la ligne brillante du lac de Neuchâtel et le profil sombre et monotone du Jura à l'arrière-plan, tandis que, sur le versant fribourgeois, ce sont les brusques accidents de terrain du haut plateau suisse, et, par de là, les fières dentelures des Alpes, depuis les sommités fribourgeoises jusqu'aux glaciers lointains de l'Oberland.

C'est sur ce belvédère qui est en même temps un poste d'observation, à l'extrémité nord-est du Mont-de-Châtel, que fut construit un *castrum*, une sorte de forteresse assez vaste pour servir de refuge aux habitants disséminés des deux versants, assez élevé pour commander l'horizon. Deux murs en équerre, en calcaire jaune du Jura, malaisés à discerner au milieu des broussailles qui les recouvrent, attestent l'origine romaine de cette construction. De quelle époque date-t-elle ? Bursian estime que c'est des temps agités du III^e siècle où, jusqu'en Helvétie, la vieille civilisation romaine dut faire face contre les invasions. Maintes fois, sans

doute, les sentinelles postées sur le Mont-de-Châtel regardèrent, l'œil inquiet, du côté de l'est, du côté des Alemannes. Ils ne se firent pas attendre. Vers 265, un peu plus tôt ou un peu plus tard, les colonnes de fumée annoncèrent l'incendie des bourgs et des forêts, l'approche des Alemannes. Ce fut une bourrasque violente, mais qui passa. Puis revinrent des années de sécurité relative, surtout sous Aurélien et Dioclétien, sous Constance Chlore et Constantin.

Et puis de nouveau, vers le milieu du IV^e siècle, la sentinelle romaine sur le *castrum* du Mont-de-Châtel vit s'approcher les redoutables signes précurseurs de l'invasion. Que pouvait Aventicum, avec sa population efféminée et affolée, contre ce peuple de guerriers qui se ruait contre ses murs d'enceinte? La vieille cité sombra, comme tant d'autres, dans ce grand naufrage de la civilisation antique. On ignore la date et l'on ne sait pas même si sa chute fut glorieuse. L'histoire d'Aventicum était finie; celle de ses ruines allait commencer.

EUG. SECRETAN.

PLAN D'AVENTICUM.



- LÉGENDE.**
- Structures romaines existantes, mais qui ne sont plus visibles.
 - Lignes romaines encore visibles.
 - Routes, aqueducs, grands drains.
 - Sites romains existants.
 - M** Monuments.
 - MM** Les parties conservées des Mon.
 - T** Lieu de l'emplacement si par Ave constaté.
 - Hyp.** Hypocaustes.
 - P.A.** Lieu de l'Académie Pro Aventico (1888).

Echelle 1:5000.

Publié par l'Association pro Aventico (Bulletin N° II).

Dressé en 1888 par Aug^{te} Rosset, Commissaire